

Communiqué de presse

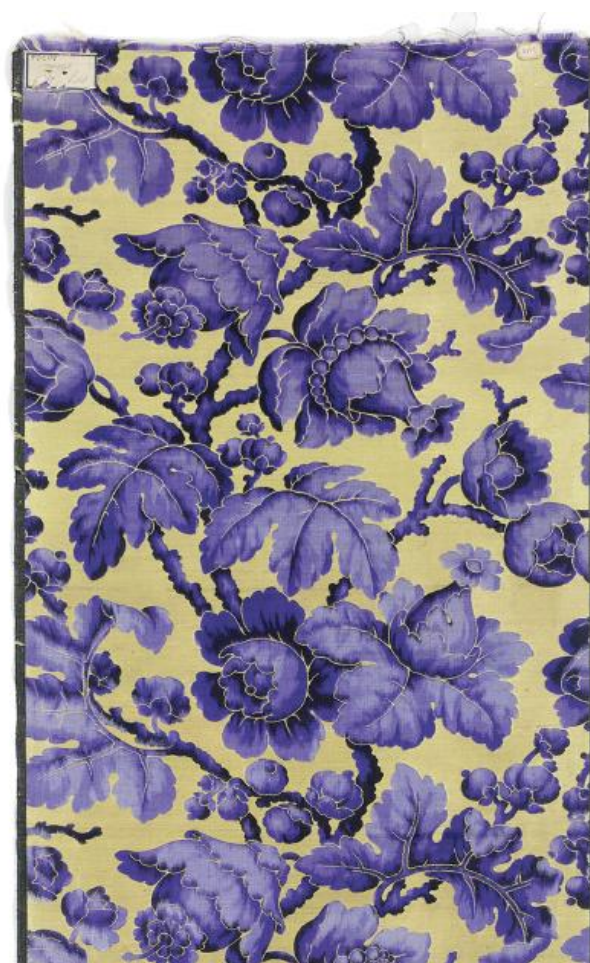
6 Décembre 2016



5ème Convention EURATEX

24 Novembre 2016, Lyon, France

LES INDUSTRIES CREATIVES: un atout pour l' Europe



Contact Presse :

Francesco MARCHI

Directeur Général, EURATEX

Tel : +32.2.285.48.82

E mail : francesco.marchi@euratex.eu

EURATEX

Rue Montoyer 24
B-1000 Brussels

Phone: +32 2 285 48 81
Fax: +32 2 230 60 54

Email: info@euratex.eu
Web: www.euratex.eu

**VOICE OF THE EUROPEAN APPAREL
AND TEXTILE INDUSTRY**

LA 5^{EME} CONVENTION EURATEX CONSACREE AU THEME DE « L'EUROPE AU SERVICE DES INDUSTRIES CREATIVES » A ETE UN GRAND SUCCES

EURATEX, la confédération européenne du textile et de l'habillement, a tenu sa 5^{ème} convention, le 24 novembre 2016, à Lyon, pendant le Marché des Soies.

Cette manifestation annuelle a été organisée conjointement par les membres français d'Euratex, l'Union des Industries Textiles, l'Union Française des Industries de la Mode et de l'Habillement sous pilotage d'UNITEX en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle a été dédiée **au rôle de l'Europe au service des industries créatives** avec plus de 110 participants qui sont venus écouter 4 tables rondes, apportant des idées et des visions sur la manière dont les industries créatives du textile et de l'habillement affrontaient les défis pour maintenir et renforcer leur créativité.



Serge Piolat, Président d'EURATEX ouvrant la Convention

L'événement qui s'est déroulé dans les prestigieux salons de l'Hôtel de Ville de Lyon a bénéficié d'une large participation internationale en provenance de plus de 20 pays (entreprises, centres de recherche, associations professionnelles, média...).

Dans son allocution de bienvenue, le Président d'Euratex, Serge Piolat a souligné que : « *pour rester compétitives, les entreprises européennes avaient à investir sans relâche dans l'innovation et les talents, afin de soutenir la créativité intégrée dans leurs procédés et produits fortement innovants. Les entreprises doivent continuer à investir dans ce domaine et utiliser tous les moyens légaux leur permettant de protéger ces avantages compétitifs.* »

Il a expliqué dans le détail l'organisation actuelle d'Euratex en 3 pôles et a donné des exemples concrets de résultats positifs obtenus pour l'industrie dans chacun d'entre eux : politique commerciale, soutenabilité et R&D.

Les experts de la première table ronde ont débattu **du rôle de la créativité** comme atout essentiel de la compétitivité européenne.

Il y a eu un consensus sur la nécessité pour les entreprises de protéger leur création et leur propriété intellectuelle.

Les experts ont confirmé que les outils disponibles tels que **les marques, les dessins enregistrés et non enregistrés, les droits d'auteurs** pour la partie mode et **les brevets** pour la partie textiles techniques devaient être utilisés dans la mesure où ils ne sont pas complexes, le respect de procédures simples étant juste nécessaire.

Les avocats ont encouragé les entreprises à se montrer plus proactives dans la protection de leur créativité, et moins timides dans l'utilisation des outils de défense de la part immatérielle de leur valeur ajoutée.

C'est d'autant plus nécessaire qu'il existe un risque croissant évident de vente de produits contrefaisants via Internet et les plateformes globales aux Etats-Unis et en Chine.

La seconde table ronde a été consacrée à **la manière dont la créativité et l'innovation peuvent être financées**.

Il y a eu un accord sur le fait que les banques appréhendaient mal les industries créatives, leur cycle et leur modèle économique, d'où le besoin de mettre en place dans certains pays **des outils spécifiques** comme l'a fait **la BPI en France**.

Ce type d'outils devrait être disséminé en Europe de manière à encourager la créativité et l'innovation des PME, même s'il existe des financements européens. Mais, même si les programmes européens de R&D sont complexes, risqués et chronophages pour une PME, ces derniers peuvent financer jusqu'à 80% des projets ambitieux, élargir le réseau des contacts à des partenaires non textiles intéressants et aider à recruter du personnel qualifié.

Dans les deux cas, les pôles de compétitivité nationaux et régionaux jouent un rôle de facilitateur et d'interface entre les PME et les acteurs de **la plateforme technologique européenne**. Cette dernière est parvenue à drainer plus de 300 millions d'euros depuis 2007 au bénéfice de l'industrie.

Après le déjeuner, M. Tokarski, Directeur en charge de l'innovation et des systèmes de fabrication avancés, a montré à l'audience, comment les services de la Commission européenne s'attaquaient de manière innovante à **trois domaines-clés pour l'industrie textile-habillement** :

- a. la Commission européenne est en train de développer de nouvelles méthodes d'ingénierie financières afin de déverrouiller les fonds existants pour soutenir **l'investissement**,
- b. la Commission apporte une attention particulière à **la protection de la propriété intellectuelle** en faisant la promotion d'approches nouvelles pour développer cette protection (par exemple : vouchers « propriété intellectuelle » pour les PME, mentoring des start-up,...),
- c. l'Union européenne est en train **d'investir dans les pénuries en compétences**, l'industrie textile-habillement est mûre pour une telle approche qui sera soutenue financièrement par la Commission dans 6 secteurs-pilotes dans le contexte du nouvel agenda européen pour les compétences.

L'industrie européenne doit être fière de sa créativité et doit préserver ses investissements dans la culture. Lors de la 3^{ème} table ronde, des représentants de diverses entreprises et organisations ont confirmé que la créativité était **un investissement à long terme dans des jeunes talents** et que tout devait être fait pour les nourrir et les conserver.

Il est impératif de maintenir et de défendre **l'attractivité des places de mode** dont la diversité culturelle rend l'Europe unique. Dans ce contexte, les experts ont estimé que les salons jouaient un rôle-clé dans la promotion des matières créatives, tandis que les associations et outils collectifs doivent aider l'industrie à s'adapter aux nouveaux comportements des consommateurs, grâce à de nouveaux modèles économiques qui cassent les « silos » entre la perception de la créativité et les habitudes de consommation.

Durant la dernière table ronde sur les compétences, s'est manifestée une convergence claire dans les diagnostics posés par un pays (l'Allemagne), une région (Auvergne-Rhône-Alpes) et une entreprise (Marzotto) : l'industrie a un besoin urgent **de nouvelles compétences**.

Ces compétences devront être plus en phase avec les évolutions industrielles (innovation) et sociétales (soutenabilité) qui définissent les besoins futurs du marché.

L'un des moyens pourrait consister à encourager **les échanges de meilleures pratiques** par exemple afin de préserver les savoir-faire existants à travers un transfert intergénérationnel, ou sur la meilleure façon d'être connecté à la génération Y afin d'attirer les jeunes talents.

A cet égard, la Commission européenne, comme d'autres organisations, est en train d'expérimenter avec les industries créatives des mécanismes financiers innovants comme le projet WORTH ou le futur lien entre les compétences STEM et la créativité grâce au coaching.

Dans ses conclusions, Euratex a remercié l'audience pour la richesse des contributions et des idées échangées. Cela sera utile pour de futures politiques communautaires. Euratex invite tous les participants à assister à **la 6^{ème} Convention** qui se tiendra **début octobre 2017 au Portugal**, parallèlement au 50^{ème} salon Modtissimo à **Porto**.

Dossier de presse, programme et CV des experts disponibles ["ICI"](#) pour les photos, cliquer sur le lien ci-après <https://we.tl/go2QIsMqVV>

Traduction libre réalisée par l'UIT

EURATEX – La confédération européenne du textile et de l'habillement est le porte-parole de l'industrie textile-habillement européenne. Notre mission consiste à créer un environnement favorable dans l'Union européenne pour la fabrication d'articles textile et habillement. L'industrie incluant les fibres artificielles et synthétiques représente 175.000 entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires de 169 milliards d'€ et emploient 1,69 million de salariés.

More: www.euratex.eu

Twitter: @euratex_eu,

LinkedIn: Euratex

LES PARTENAIRES CO-ORGANISATEURS DE LA CONVENTION EURATEX



AVEC LE SOUTIEN DE

